

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.*

DEUXIÈME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTREAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE VII.

DEUXIÈME GUERRE DES IROQUOIS DE 1646 à 1650.

(*Suite.*)

XXI.

Charles Le Moyne conduit au fort de Villemarie deux Iroquois qu'il prend par représailles.

(1648.)

Le Moyne, indigné d'une si lâche et si noire perfidie, couche alors en joue les trois de ces barbares qui se trouvaient auprès de lui, et leur dit qu'il tuera le premier qui osera branler, à moins que Normanville ne revienne. L'un des trois demande aussitôt à Le Moyne qu'il lui permette d'aller le ramener, et, sur la réponse affirmative, il s'éloigne. Mais cet homme ne revenant pas, Le Moyne contraignit les deux autres à marcher devant lui, et les conduisit au Fort. Cependant M. de Maisonneuve, informé de cette trahison, se transporte, avec quelques soldats, au lieu du pourparler, et fait entendre à Normanville qu'il tâche de s'évader la nuit suivante ; son intention était, après que celui-ci serait revenu au Fort, d'envoyer les deux Iroquois à M. de Montmagny. Ce pourparler étant donc ainsi rompu, chacun se retira. Durant la nuit, les Iroquois détenus au Fort entrèrent en conversation avec les Français et demandèrent ce qu'était devenu un des leurs qui avait été pris l'automne précédent. L'interprète, ne voulant pas déclarer qu'il avait péri par le feu des sauvages alliés, s'efforça d'éluder la demande ; mais les Iroquois insistant, il leur répartit : " Et vous, dites-nous donc ce que sont devenus le P. Jogues

* Voir les années 1867-1868-1869.